

COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

04/05/2016

L'an deux mille seize et le 04 mai à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur R. PLA, Maire.

Présents : MM. R. PLA, C.CHAPRON, J. MALLEA, J.BALLANEDA, N.ARNOUX, M.BAIGES, A.CALLS, D. FIGUERES, JM.VIDAL, J.TUBERT

Absents excusés : A.DABASSE (procuration J.MALLEA) L.AUCHERE , G.LAFONT, X.LOUGARRE,,

Secrétaire de séance : A.CALLS

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur Raymond PLA demande s'il y a des observations à formuler au sujet du compte rendu de la séance précédente. Pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

PLU

En date du 21 mars 2016, le Maire avait lancé la première modification simplifiée du PLU afin d'y apporter des aménagements mineurs dans le règlement des zones urbaines. Un dossier a été créé par le cabinet Archi Concept mandaté pour réaliser le dossier de modification simplifiée et qui avait été envoyé aux PPA consultées lors de l'élaboration du PLU. Afin de mettre ce dossier à disposition du public, une délibération doit être prise afin de prescrire les modalités de cette mise à disposition au public, selon la procédure en vigueur.

Accord par 11 voix pour; 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

DEMOUSTICATION

L'année dernière, la commune avait validé son adhésion à l'EID suite à la prolifération de moustiques dans certaines zones du village. Après discussion avec un représentant de l'EID et afin d'intégrer le périmètre de l'EID géré par le Conseil Départemental et approuvé par la Préfecture, une délibération doit être prise pour intégrer ce périmètre et ainsi bénéficier des campagnes préventives de traitement et d'informations.

Accord par 11 voix pour; 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

MODIFICATIONS BUDGETAIRES

Mr le Maire explique qu'il est nécessaire de procéder au remplacement du vieux tracteur afin de pouvoir atteler le nouveau girobroyeur acquis en début d'année.

La dépense n'ayant pas été prévue, il est nécessaire d'abonder sur le compte matériel roulant de 19 000 euros et de prendre cette somme sur le compte aménagement de terrain de sport.

Accord par 11 voix pour; 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

PARKING DU SOUVENIR

Les adjoints et membres de la commission travaux ont reçu Mr Boyer, AGT Prades, pour refaire les plans du parking du souvenir suite aux consignes données par le cabinet Indiggo et le CAUE dans le cadre du plan déplacement modes doux de la commune, qui implique la fermeture à la circulation de la rue de Venise et de la rue des Micocouliers. Le projet de Mr Boyer doit être adressé dans les meilleurs délais afin de le valider et de commencer les travaux. Cet aménagement du parking permettra d'avoir 75 places dans ce nouveau parking et de revoir l'éclairage et la sécurisation avec l'installation de caméras de vidéo protection.

STATIONNEMENT CENTRE DU VILLAGE

Mme Chapron s'est rendu en compagnie de Mme Cambou dans le coeur du vieux village afin d'identifier des places de stationnement qui pourraient ainsi être marquées afin d'inciter les riverains à respecter le code de la route et le bien être du centre historique. Le nombre de 64 places a été présenté alors que le cabinet Indiggo avait

relevé 25 places illicites dans ce même secteur. Le centre historique devrait pouvoir être plus agréables pour les piétons et riverains.

ATELIERS MUNICIPAUX

Le marché public lançant la consultation pour la construction des ateliers municipaux et de la salle danse est paru le 29/04/16. La date limite des dossiers est arrêtée au 30/05/2016 avec une commission marchés publics qui devrait se réunir deux fois.

TERRAIN DE SPORT

Lors d'une réunion à Villeneuve de la Raho, Mr le Maire a rencontré une entreprise afin de faire un diagnostic du terrain de foot pour envisager sa réhabilitation en 2017. L'entreprise a procédé aux analyses du sol et a estimé les travaux de remise aux normes à 89 000 euros HT. Mr le Maire les recevra pour explications des travaux à envisager afin de préparer le cahiers des charges pour la consultation prochaine.

AIRE DE JEUX

Par soucis de sécurité et de tranquillité, des pareballons ont été posés au droit de la voie communale. Mr LLONG a procédé à la préparation du sol pour semer le gazon qui nécessite la fermeture du parc d'enfants pendant au moins 3 semaines. En même temps, l'entreprise Paysage Synthèse a procédé à la maintenance des jeux, profitant ainsi de la fermeture.

APPROBATION TRANSFERT MEDIATHEQUE ELNE

Il est nécessaire de délibérer pour valider la délibération de la CCACVI acceptant le transfert de la médiathèque d'Elne à la CCACVI.

Accord par 11 voix pour;0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

APPROBATION CLECT MEDIATHEQUE D ELNE

Il est nécessaire de délibérer pour valider la délibération de la CCACVI validant les décisions de la CLECT concernant le transfert de la médiathèque d'Elne

Accord par 11 voix pour;0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

SCHEMA MUTUALISATION CCACVI

Il est nécessaire de valider le schéma de mutualisation de la CCACVI validé par cette dernière. Ce dernier a pour ambition de mutualiser certaines prestations et services afin de diminuer les coûts et d'harmoniser les pratiques. Sont retenues comme compétences à mutualiser : Ressources humaines, Services Techniques, SIG, Urbanisme, Assistance Juridique...

Accord par 11 voix pour;0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

QUESTIONS DIVERSES

APPELLATION DE LA FUTURE ZAC

L'aménageur soumet aux élus le nom de la future ZAC et propose « Castell de l'Hortus ». Mme Chapron propose « Horts del Castell ». D'autres noms sont proposés et Mr le Maire propose à ce que chacun y réfléchisse avant de donner la réponse définitive à l'aménageur.

PHOTOVOLTAIQUE

Une délégation de la Région vient visiter le parc agri solaire le 13 juin prochain. Mme Agnès LANGEVINE, 3e vice-président en charge de la Transition écologique et énergétique, de la biodiversité, de l'économie circulaire et des déchets,
- Mr Vincent LABARTHE, 9e vice-président en charge de l'Agriculture et de l'enseignement agricole,
123 Venture propriétaire de la centrale a déjà son accord pour cette visite.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

A la demande des élèves le conseil municipal des enfants est renommé Conseil Municipal des Jeunes, afin que toute la jeunesse d'Ortaffa soit concernée et non uniquement les enfants des écoles.

ASVP

L'asvp a reçu tous les agréments et assermentations nécessaires pour pouvoir verbaliser. La commune s'est doté de l'outil de verbalisation électronique plus fiable et plus sécurisée que la verbalisation manuelle. La verbalisation a démarré le 4 mai 2016 et ne concerne que les stationnements gênants et très gênants sanctionnés par le code de la route.

DERATISATION

Afin de répondre à la demande de certains riverains la commune a lancé une campagne de dératisation sur 2 jours. Cette campagne sera renouvelée annuellement en fonction des résultats obtenus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

R.PLA

J.MALLEA

C.CHAPRON

J.BALLANEDA

N.ARNOUX

L.AUCHERE

M.BAIGES

A.CALLS

A.DABASSE

D.FIGUERES

G.LAFONT

X.LOUGARRE

J. TUBERT

J.M.VIDAL